

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

ORGASYNTH

Société anonyme au capital de 4 852 706 €.
Siège social : 211, Bd Vincent Auriol, 75013 Paris.
341 267 573 R.C.S. Paris.

A. — Comptes consolidés.

I. — Bilan au 31 décembre 2007.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2007 net	31/12/2006 net
Goodwill	5.2	3 043	3 704
Autres immobilisations incorporelles	5.1	16	4
Immobilisations corporelles	5.3	7 982	9 621
Participations entreprises associées	5.5	-48	132
Autres actifs financiers	5.4	5 796	1 136
Actifs d'impôts différés	5.12	205	527
Total actifs non courants		16 994	15 124
Stocks	5.6	8 490	9 600
Créances clients et autres débiteurs	5.7	8 406	7 238
Autres actifs financiers	5.8	4 287	6 602
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	30 738	2 984
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			68 032
Total actifs courants		51 921	94 456
Total de l'actif		68 915	109 580

Passif	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Capital		4 853	4 853
Primes et réserves		25 715	26 657
Résultat consolidé du groupe		20 131	-1 062
Total capitaux propres part du groupe		50 699	30 448
Intérêts hors groupe dans le résultat		-88	43
Intérêts hors groupe dans les réserves		160	1 188
Part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres		72	1 231
Total capitaux propres		50 771	31 679
Passifs financiers non courants	5.13	7 336	9 003
Provisions	5.10	1 663	1 928
Total passifs non courants		8 999	10 931
Passifs financiers courants	5.14	830	8 291
Dettes fiscales et sociales	5.16	1 816	650
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5.15	4 804	5 552
Autres passifs financiers	5.17	1 695	1 162

Passifs classés comme détenus en vue de la vente			51 315
Total passifs courants		9 145	66 970
Total passifs non courants et courants		18 144	77 901
Total des capitaux propres et passifs		68 915	109 580

II. — Compte de résultat au 31 décembre 2007.

(En milliers d'euros.)

	Notes	31/12/2007			31/12/2006		
		Activités poursuivies	Activités Cédées	Total	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total
Chiffre d'affaires	7.1	32 318	35 011	67 329	33 622	77 238	110 860
Achats consommés		-16 851	-12 374	-29 225	-17 241	-27 573	-44 813
Charges externes		-7 961	-8 771	-16 732	-7 952	-17 806	-25 758
Charges de personnel	6.1	-9 490	-9 504	-18 994	-10 799	-17 629	-28 428
Impôts et Taxes		-1 358	-1 370	-2 727	-1 617	-2 715	-4 332
Dotations aux amortissements		-1 623		-1 623	-3 224	-3 942	-7 166
Autres charges opérationnelles	6.2	-8 006	-177	-8 183	-1 356	-1 094	-2 450
Autres produits opérationnels	6.3	29 812	1 726	31 537	1 905	1 888	3 793
Résultat opérationnel		16 841	4 541	21 382	-6 660	8 367	1 707
Produits financiers		1 141	374	1 515	139	643	782
Charges financières		-1 115	-504	-1 619	-1 675	-1 093	-2 768
Coût de l'endettement financier net	6.4	26	-130	-104	-1 536	-450	-1 986
Quote-part des sociétés mises en équivalence	6.6	-115		-115	-965		-965
Charge d'impôts	6.5	-434	-685	-1 119	2 218	-1 994	224
Résultat de la période		16 317	3 726	20 043	-6 943	5 923	-1 019
Résultat groupe		16 406	3 725	20 131	-6 984	5 921	-1 062
Résultat des minoritaires		-89	1	-88	41	2	43
Résultat de base par action en €	6.7	6,76	1,54	8,30	-3,13	2,65	-0,44
Résultat dilué par action en €	6.7	6,76	1,54	8,30	-3,13	2,65	-0,44

III. — Tableau de flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	20 043	-1 019
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-1 594	7 979
Plus ou moins values de cession	-19 501	-173
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	115	965
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	-937	7 752
Charge d'impôts différés	503	-572
Profit lié au carry back		280
Coût de l'endettement financier	104	1 986
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	-330	9 446
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-9 136	-3 940

Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-9 466	5 506
Décaissements / Acquisitions d'immobilisations	-746	-4 273
Encaissements / Cessions d'immobilisations	3 475	1 370
Incidence de variation de périmètre	56 597	
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissements	59 326	-2 903
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Ecart de conversion sur les fonds propres		
Crédit vendeur		-2 000
Transfert actions propres en capitaux		
Emission d'emprunts bancaires et de crédits baux mobiliers		
Remboursement d'emprunts	-15 201	-1 649
Remboursement de participation des salariés	-70	-1 200
Intérêts payés	-104	-1 986
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	-15 375	-6 835
Incidence des variations des taux de change	-305	-92
Variation de trésorerie	34 180	-4 324
Trésorerie à l'ouverture	-4 324	-3 552
Trésorerie à la clôture	29 856	-7 876
Découverts bancaires	-100	-6 046
Factoring	-782	-6 855
Trésorerie et équivalent de trésorerie	30 738	5 025
Variation de trésorerie	34 180	-4 324

IV. — Tableau des capitaux propres.

(En milliers d'euros.)

	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère						Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Autres réserves	Ecart de conversion	Actions propres	Résultats non distribués	Total		
Solde au 31 décembre 2005	4 853	21 929	174	-2 557	7 026	31 425	200	31 625
Variation des capitaux propres 2006								
Perte résultant de la réévaluation de biens immobiliers								
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			86			86	23	109
Cessions actions propres								
Impôt sur éléments portés directement en capitaux propres ou transférés directement des capitaux propres								
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres			86			86	23	109
Résultat de la période					-1 062	-1 062	43	-1 019
Total de produits et charges comptabilisés au titre de la période					-1 062	-1 062	43	-1 019

Dividendes		2 000			-2 000			
Augmentation de capital								
Autres mouvements								
Nouveaux minoritaires							965	965
Options sur actions ordinaires émises								
Solde au 31 décembre 2006	4 853	23 929	260	-2 557	3 964	30 449	1 231	31 679
Variation des capitaux propres au 31 décembre 2007								
Perte résultant de la réévaluation de biens immobiliers								
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			-177			-177		-177
Cessions actions propres								
Impôt sur éléments portés directement en capitaux propres ou transférés directement des capitaux propres								
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres								
Résultat de la période					20 131	20 131	-88	20 043
Total de produits et charges comptabilisés au titre de la période					20 131	20 131	-88	20 043
Dividendes								
Augmentation de capital								
Autres mouvements					39	39	-6	33
Nouveaux minoritaires					257	257	-1 065	-808
Options sur actions ordinaires émises								
Solde au 31 décembre 2007	4 853	23 929	83	-2 557	24 391	50 699	72	50 770

V. — Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 31 décembre 2007.

1. – Informations.

1. Faits majeurs de l'exercice. — Janvier 2007 : Rupture des négociations avec le groupe Alpha le 30 janvier 2007 concernant la vente des divisions Chimie Fine et Colorants

Mars 2007 : Signature d'un nouvel accord entre Orgasynth et ses banques

Ce nouvel accord signé le 14 mars 2007 engageait le groupe à céder ses divisions Chimie Fine et Colorants avant le 30 septembre 2007. En contrepartie, les partenaires bancaires acceptaient de :

– Reporter la date d'exigibilité du prêt relais de 13 M€

– Maintenir en l'état les lignes de crédit court terme consenties à chacune des filiales du Groupe ORGASYNTH.

Mai 2007 : Reprise de la cotation du titre le 4 mai 2007, celle-ci ayant été suspendue depuis le 27 juillet 2005

Avril 2007 : Mise en liquidation judiciaire de la société Orgachim (Oissel) à l'issue de la période d'observation de la société mise en redressement judiciaire en août 2005.

La mise en liquidation judiciaire le 24 avril 2007 par décision du Tribunal de Commerce de Rouen, a été assortie d'une période de poursuite d'activité de deux fois 2 mois, mise à profit pour mener à son terme un contrat de stockage à façon, continuer les opérations de dépollution et terminer la procédure de licenciement du personnel

Juillet 2007 : Finalisation de l'opération de cession des divisions Chimie Fine et Colorants

Orgasynth a signé le 13 juillet 2007, le transfert de propriété, à Argos Soditic, des sociétés de Chimie Fine et Colorants après la levée des conditions suspensives prévues au contrat conclu le 14 juin.

Le périmètre de cession englobait les sociétés Orgapharm, Orgasynth Industries, All'Chem, Synthexim, Steiner et Steiner Finances soit 339 salariés au total.

Aux côtés d'Argos Soditic, groupe de capital-investissement européen indépendant, ont participé à l'acquisition, David Simonnet, Directeur Général du Groupe Orgasynth, en charge des divisions chimie fine et colorants et Pierre Beaugrand, Directeur Général Industriel.

Décembre 2007 : Regroupement des activités Matières premières et Arômes

Dans le but de pérenniser et développer le pôle Matières premières et Arômes, de proposer à ses clients une offre globale et cohérente, fondée sur la créativité et l'innovation, le Groupe Orgasynth a décidé de réunir sous une seule entité ses filiales ADRIAN INDUSTRIES et FONTAROME, constituant le pool arômes et huiles essentielles du groupe. Cette opération a consisté en :

– une reconstitution des capitaux propres des 2 filiales grâce à une augmentation de capital d'Adrian Industries pour 2 000 K€,
– la cession pour un euro de la société FONTAROME à la société ADRIAN Industries compte tenu de capitaux propres proches de zéro, en vue de la réalisation d'une TUP début 2008 par Adrian Industries sur Fontarôme (transmission universelle du patrimoine de la société Fontarôme au profit de la société Adrian Industries du fait de la détention de 100 % du capital social) à l'issue du délai d'opposition des créanciers de Fontarôme, et l'adoption par Adrian Industries d'une nouvelle dénomination Orgarôme.

La société ADRIAN INDUSTRIES prenant, à la fin du délai d'opposition des créanciers de Fontarôme, la nouvelle dénomination ORGAROME.

Décembre 2007 : Rachat d'Adrian Essentiels Oils

En juillet 2006, la société Adrian Industries avait cédé à la SC Yriel, 51% de sa participation dans le capital de la société Adrian Essentiels Oils (AEO). Cet apport de liquidité destiné à soutenir Adrian Industries dans la mise en place de son plan de continuation ne reposant pas sur des raisons économiques, Orgasynth SA a racheté, en décembre 2007, à la société YRIEL 51% du capital de la société AEO moyennant le prix total de 810 K€ (prix identique au prix de vente à Yriel)

Afin de détenir l'intégralité des parts de la société, Orgasynth a également racheté à la société ADRIAN INDUSTRIES les 49% restants du capital de la société moyennant le prix de 778 K€.

Décembre 2007 : Rachat d'ADRIAN AMERICA Inc.

Orgasynth a racheté, en décembre 2007, à Adrian Industries la totalité des actions de la société ADRIAN AMERICA Inc, pour un euro.

Décembre 2007 : Signature d'une nouvelle convention de trésorerie

Le GIE Orgasynth Finances a été liquidé en décembre 2007.

Le groupe Orgasynth assurera désormais le suivi de la Trésorerie des filiales et la gestion de leurs excédents dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie.

Décembre 2007 : Cession de la société PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS

Le groupe Orgasynth a cédé, en décembre 2007, les 35% qu'il détenait par Adrian Industries dans la SA PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS, société de production, transformation et commercialisation d'épices, de plantes à parfum aromatiques et médicinales biologiques au prix de 968 K€.

1.2. Evénements postérieurs à l'exercice. — 31 janvier 2008 : Réalisation de la transmission universelle de patrimoine au 31 janvier 2008 à l'issue du délai d'opposition des créanciers de Fontarôme au profit d'Adrian Industries qui a pris le nom d'Orgarôme.

2. – Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers.

2.1. Déclaration de conformité. — Les états financiers consolidés du groupe ORGASYNTH intègrent les comptes d'ORGASYNTH S.A. et de ses filiales (« le Groupe ») ainsi que les participations du groupe dans les entreprises associées.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 avril 2008 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale.

— Normes IFRS Utilisées : Les états financiers consolidés du groupe Orgasynth ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

— Normes, mises à jour et interprétations applicables en 2007 : IFRS 7 (instruments financiers : informations à fournir) ainsi que la mise à jour de IAS 1 (présentation des états financiers – informations à fournir sur le capital) requièrent la présentation de nouvelles informations sur les instruments financiers, mais n'ont pas d'incidence sur leur classification ou leur évaluation.

IFRIC 10 (information financière intermédiaire et pertes de valeur) interdit qu'une perte de valeur, liée notamment aux goodwill, enregistrée dans les états financiers intermédiaires, fasse l'objet d'une reprise dans les états financiers annuels. Cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers du groupe

— Normes, mises à jour et interprétations applicables en 2007 mais qui ne sont pas pertinentes pour les activités du Groupe :

– IFRIC 7 (économies hyper inflationnistes)

– IFRIC 9 (réévaluation des dérivés incorporés)

2.2. Base de préparation des états financiers. — Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers d'euros, sauf indications spécifiques.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectée.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

— Les stocks (3.7)

— Les dépréciations d'actifs (3.10)

— Les provisions (3.12)

— Les avantages au personnel (3.13)

— Les impôts différés (3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

3. – Règles et méthodes comptables.

3.1. Principes de consolidation. — La consolidation est effectuée sur la base des documents et comptes sociaux arrêtés et retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables mentionnés.

Filiale. — Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société à le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées. — Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence.

Coentreprises. — Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés. — Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

3.2. Monnaie étrangère :

Transactions en monnaie étrangère. — Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Etats financiers des activités à l'étranger. — Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.3. Instruments financiers :

3.3.1. Instruments financiers non dérivés : Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs. Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés des coûts de transaction.

3.3.2. Instruments financiers dérivés : Le Groupe ne détient aucun instrument financier dérivé (en vue de couvrir une exposition au risque de change et de taux d'intérêt)

3.4. Immobilisations incorporelles :

Goodwill. — Les goodwill (y compris négatifs) résultent de l'acquisition des filiales. Ils représentent la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (voir méthode comptable décrite en 3.10). S'agissant des entreprises associées, la valeur comptable des goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

3.5. Immobilisations corporelles :

Actifs dont le Groupe est propriétaire. — Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.10).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués. — Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété.

Amortissements. — Les durées d'amortissements sont déterminées selon les durées d'utilité attendues par l'entreprise pour les actifs concernés, dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire qui correspond le mieux au rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

	Amortissement économique	
	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	Entre 15 et 30 ans
Installation agencement des constructions	Linéaire	Entre 5 et 30 ans
Station d'épuration	Linéaire	Entre 15 et 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	Entre 2 et 15 ans
Matériel de transport et de maintenance	Linéaire	Entre 3 et 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	Entre 3 et 20 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	Entre 10 et 20 ans

3.6. Autres actifs financiers. — Ce poste comprend notamment les prêts au personnel, les dépôts de garantie versés et les créances rattachées à des participations d'entreprises associées.

Les dépôts et cautionnements constituent des actifs financiers émis et non détenus à des fins de transactions. Ils sont par conséquent évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participations sont évalués à la juste valeur.

3.7. Stocks. — Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend :

- Les stocks de matières premières valorisés sur la base du coût qui peut inclure des coûts accessoires d'approvisionnement.
- Les produits finis et les en-cours de production valorisés sur la base du coût, comprenant le dernier coût d'achat et les charges directes et indirectes de production.

3.8. Clients et autres débiteurs. — Les créances clients et autres débiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Puis ces créances sont ensuite évaluées au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue en banque, ainsi que les valeurs mobilières de placement.

3.10. Dépréciation des actifs incorporels et corporels. — Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Compte tenu de la structure du groupe, chaque entité juridique représente une UGT.

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'a pas détecté d'indice de perte de valeur nécessitant de déterminer les valeurs recouvrables des UGT, pour les UGT pour lesquelles aucun goodwill n'est affecté.

3.11. Capital. — Le capital social de la société Orgasynth S.A. (société mère) est constitué de 2 426 353 actions au prix nominal de 2 euros.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 31 décembre 2007, le Groupe détenait 192 635 actions de la société.

3.12. Provisions. — Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement :

Restructurations. — Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Elles concernent essentiellement les plans sociaux comprenant les indemnités de licenciement, les charges sociales, le préavis non effectué et la contribution Delalande.

Coûts de destruction de produits. — Ils concernent les coûts de destruction des déchets des produits non-conformes suivant les devis des destructeurs.

Litiges produits et litiges avec le personnel. — Dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction de l'évaluation du risque encouru.

3.13. Avantages au personnel :

Avantages postérieurs à l'emploi. — L'obligation nette du groupe aux titres de régime à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime si nécessaire. Les calculs sont effectués par un actuinaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS, ont été comptabilisés.

S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1er janvier 2004 pour déterminer l'obligation du groupe au titre d'un régime, la fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime. Dans le cas contraire, les écarts actuariels ne sont pas comptabilisés.

Autres avantages à long terme :

— D.I.F. (Droit Individuel à la Formation) : Compte tenu de l'accord de branche de l'industrie chimique, le D.I.F. est applicable à partir du 1er janvier 2005. L'évaluation de la charge relative au D.I.F. a été faite compte tenu des hypothèses suivantes :

- Nombre d'heures allouées par exercice = 20 heures après un an d'ancienneté
- Formations suivies exclusivement durant les heures de travail. En conséquence, le coût est égal au coût du maintien du salaire, charges comprises
- Taux attendu de déchéance des droits = 50%
- Les coûts associés directement à l'organisation des stages de formation n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation du D.I.F.

— Médailles du travail : La convention collective ne prévoit pas l'attribution de médailles du travail, et les sociétés membres du périmètre de consolidation n'ont aucun usage en la matière.

— Paiements fondés sur des actions : Il n'existe pas de plan d'options de souscriptions ou d'achat d'actions accordé après le 7 novembre 2002. En conformité avec IFRS 2, aucun retraitement n'a donc été effectué.

3.14. Fournisseurs et autres créanciers. — Les dettes fournisseurs et autres créanciers sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.15. Produits. — Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

3.16. Impôt sur le résultat. — L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales à l'exception notamment des goodwill. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établies par la direction générale et financière du groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

3.17. Information sectorielle. — Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le Groupe a retenu une ventilation par secteur d'activité pour le niveau primaire d'information sectorielle, et une ventilation géographique pour le niveau secondaire.

— Niveau primaire d'information sectorielle :

Le Groupe a identifié deux secteurs :

— Chimie Fine et colorants (secteur cédé en 2007)

— Arômes et huiles essentielles

— Niveau secondaire d'information sectorielle

La ventilation secondaire définie par le Groupe est la suivante :

— France

— Autres

3.18. Résultat par action. — Le résultat de base par action sur capital de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, majoré de toutes les actions potentiellement dilutives. La société n'a pas émis à ce jour d'instruments dilutifs.

3.19. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. — Immédiatement avant la classification de l'actif comme détenu en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs (et de tous les actifs et passifs du groupe destinés à être cédés) sont évaluées selon les normes qui leur sont applicables. Ensuite, lors de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente.

3.20. Gestion du risque financier. — Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

— Risque de crédit

— Risque de liquidité

— Risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en oeuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

3.20.1. Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe a accordé une garantie de passif à Axynis dans le cadre de la cession de ses divisions Chimie Fine et Colorants.

Celle-ci s'appuie sur une garantie bancaire de 3 M€ à 1ère demande dégressive qui s'éteindra au 31 décembre 2009.

3.20.2. Risque de liquidité : Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours aux marchés des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédits, ...). Les niveaux de lignes de crédit confirmées et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Les deux filiales actuellement en liquidation, Orgachim SAS et VF Aromatique, ne pèseront pas sur la trésorerie du groupe. Concernant la filiale en plan de continuation, Orgarôme SAS, les prévisions d'exploitation et les budgets de trésorerie correspondants présentés lors de l'homologation des plans sont respectés et démontrent sa capacité à faire face au remboursement de ses dettes.

Depuis la vente des divisions Chimie Fine et Colorants en juillet 2007, les seuls emprunts demeurant au 31/12 sont des emprunts à long terme concernant le financement d'une partie de l'immobilier du groupe.

A la date du 31/12, la trésorerie globale du groupe représente 30,7 M€.

Sur ce montant, 20 M€ sont placés en certificats de dépôt à taux fixe et le solde en SICAV monétaires.

Le groupe ne présente donc aucun risque de liquidité.

3.20.3. Risque de marché : Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

— Risque de change : Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes et les achats qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Groupe (€). La monnaie dans laquelle ces transactions sont essentiellement libellées est l'US\$.

Ces transactions restent cependant peu significatives, la part des ventes et des achats en US\$ représentant respectivement 3,4% et 4,2% du chiffre d'affaires des activités poursuivies. Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

— Risque de taux d'intérêt : Le Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de taux d'intérêt. Les emprunts qui figurent au bilan sont des emprunts (à taux variable) contracté par la Filiale Essence House et 2 emprunts (taux fixe et variable) contracté par la SCI du Lauremont dont le montant total représente 2 450 K€.

Ainsi une variation de 1% des taux d'intérêt aurait une incidence de 24 K€ sur les frais financiers.

3.20.4. Gestion du capital : La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide.

4. – Périmètre de consolidation.

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Liste des sociétés consolidées : Activités poursuivies

Sociétés	Siege social	N° siren	Méthode de consolidation	% d'intérêts
Orgasynt	211 Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris	341 267 573	IG	100,00%
Orgachim	3 rue Octave Fauquet BP 7, 76350 Oissel	398 867 846	IG	100,00%
S.c.i. Color immobilier	La Pommeraie, 76480 Ambourville	407 891 852	IG	50,98%
Sa Color	38, Ancienne route de Duclair, 76380 Canteleu	393 057 492	ME	24,98%
Chirosep	11 rue de la Boissiere, 76170 La Frenaye	403 734 593	ME	34,07%
Fontarome	66 avenue du Château Z.I. du Vert Galant, 95310 Saint Ouen l'Aumone	444 633 481	IG	100,00%
Adrian Industries	66 avenue du Château Z.I. du Vert Galant, 95310 Saint Ouen l'Aumone	439 465 568	IG	100,00%
Adrian gmbh	Moorhof 2B HAMBURG (Allemagne)		IG	75,00%
Adrian Essentiel oils	N° 1 essence house Grabtree road, Thorpe Industrial park, Egham Surrey (GB)		IG	100,00%
Essence house	N° 1 essence house Grabtree road, Thorpe Industrial park, Egham Surrey (GB)		IG	100,00%
Vf aromatiques	ZA La Festre Sud 06530 St Cezaire/ Siagne	572 135 184	IG	85,84%
Adrian america Inc.	1443 Pinewood Street, Rahway NJ 07065 U.S.A.		IG	100,00%
Tropikal	Bambao Anjouan (Comores)		IG	100,00%
Floressence	ZA La Festre Sud, 06530 St Cezaire/ Siagne	335 171 989	IG	100,00%
SCI du Lauremont	ZA La Festre Sud, 06780 St Cezaire/ Siagne	394 942 700	IG	100,00%
Floressence Shanghai	1269 Jinhu road Jinhu EPZ Pudong, 201206 Shanghai Chine		IG	100,00%
Florussine	Projezd 4806 Bat 4 Ed 1, Moscou 1244460		ME	25,00%
Eastaroma	20 rue Zavodskaya, 67840 Village Molodejnyé District d'Ovidiopol Région d'Odessa Ukraine		IG	64,93%
ICS Framaroma	Str D Schinoasei 41, MD 2019 Mun Chisinau Moldavie		IG	51,00%
IG : Intégration ligne à ligne	ME : mise en équivalence			

Liste des sociétés consolidées : Activités sorties du groupe en 2007

Sociétés	Siege social	N° siren	Méthode de consolidation	% d'intérêts
----------	--------------	----------	--------------------------	--------------

Orgasynth Industries	23 Chemin de la Madeleine, 06130 Grasse	326 171 378	IG	100,00%
All'chem	Rue Marceau BP 577 03317 Montluçon	382 944 260	IG	100,00%
Synthexim	Rue des Mouettes, 62100 Calais	414 442 996	IG	100,00%
Steiner Finances	9 route de Rouen BP 1161, 27950 Saint Marcel	398 728 866	IG	100,00%
Steiner	9 route de Rouen BP 1161, 27950 Saint Marcel	553 650 482	IG	100,00%
S.c.i. des bois	9 route de Rouen BP 1161, 27950 Saint Marcel	343 900 643	IG	94,95%
Orgapharm	rue du Moulin de la Canne, 45300 Pithiviers	479 719 049	IG	100,00%
PCMA Flor	ZA La Festre Sud, 06530 St Cezaire/ Siagne	414 096 354	IG	100,00%
Plantes aromatiques du diois	Les Marcellas 26340 Vercheny	421 637 273	ME	34,00%
Orgasynth Finances	3 rue Octave Fauquet BP 7, 76350 Oissel	410 257 802	IG	99,96%

Variation de périmètre. — Orgasynth a cédé le 13 juillet 2007 ses sociétés de Chimie Fine et Colorants.

La société PCMA Flor et Orgasynth finances ont été dissoutes.

La société Plantes Aromatiques du Diois a été cédée en décembre 2007.

5. – Notes sur le bilan consolidé.

5.1. Autres Immobilisations incorporelles :

	Total (a) + (b)	Concessions brevets et licences (a)	Autres immobilisations incorporelles (b)
Valeur brute au 31 décembre 2005	830	442	389
Augmentations	40	38	2
Diminutions	-35	-35	
Actifs destinés à être cédés	-506	-323	-183
Valeur brute au 31 décembre 2006	329	122	207
Augmentations	-25	15	10
Diminutions	-7	-6	-1
Valeur brute au 31 décembre 2007	347	131	216

	Total (a) + (b)	Concessions brevets et licences (a)	Autres immobilisations incorporelles (b)
Amortissements au 31 décembre 2005	804	429	375
Augmentations	22	11	11
Diminutions	-35	-35	
Actifs destinés à être cédés	-467	-284	-183
Amortissements au 31 décembre 2006	324	121	203
Augmentations	13	8	5
Diminutions	-6	-5	-1
Amortissements au 31 décembre 2007	331	124	207

5.2. Goodwill :

	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation
--	--------------	--------------	--------------

Valeur brute au 31 décembre 2005	8 309	9 171	-862
Augmentations			
Diminutions	-1 206		-1 206
Actifs destinés à être cédés	-3 400	-3 400	
Valeur brute au 31 décembre 2006	3 704	5 771	-2 068
Augmentations			
Diminutions	-660	-1 578	918
Valeur brute au 31 décembre 2007	3 043	4 193	-1 150

5.3. Immobilisations corporelles :

	Total	Terrains	Construction	Inst. Techn. Matériel & outillage industriels	Autres immob. Corporelles	Immob. Corporelles en cours	Avances & acomptes
Valeur brute au 31 décembre 2005	101 980	6 578	29 186	55 942	8 766	1 469	38
Modification	775				746	29	
Augmentations	3 791		1 403	1 834	546		8
Diminutions	-1 830		-13	-1 542	-103	-172	
Actifs destinés à être cédés	-72 343	-3 165	-21 782	-39 838	-6 607	-905	-46
Autres mouvements	-31		70	-2	-96	-3	
Valeur brute au 31 décembre 2006	32 341	3 413	8 864	16 394	3 252	417	0
Augmentations	442		78	54	233	77	
Diminutions	-665	-37	-88	-332	-98	-110	
Autres mouvements	-306		-293		-13		
Valeur brute au 31 décembre 2007	31 812	3 376	8 561	16 116	3 374	384	0

	Total	Terrains	Constructions	Inst. Techn. Matériel & outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours
Amortissements au 31 décembre 2005	64 363	186	16 156	42 147	5 675	200
Modification	74				74	
Augmentations	5 988	52	1 451	3 824	662	
Diminutions	-1 297		-12	-1 188	-97	
Actifs destinés à être cédés	-46 459	-82	-13 471	-28 947	-3 959	
Autres mouvements	50			145	-95	
Amortissements au 31 décembre 2006	22 720	155	4 123	15 980	2 261	200
Augmentations	1 605		1 296	68	241	
Diminutions	-481	-38	-64	-319	-60	
Autres mouvements	-13				-13	
Amortissements au 31 décembre 2007	23 831	117	5 355	15 729	2 429	200

Il n'y a pas eu de dépréciation enregistrée au titre des actifs corporels en 2007.

5.4. Autres actifs financiers :

	Total	Titres non consolidés	Créances rattachées à des participations	Prêts	Autres immobilisations financières
Valeur brute au 31 décembre 2005	1 293	269	559	11	454
Augmentations	192	10		1	181
Diminutions	-128	-110	-2		-16
Actifs destinés à être cédés	-115	-5			-110
Valeur brute au 31 décembre 2006	1 242	164	557	12	509
Augmentations	5 097			2 655	2 442
Diminutions	-478		-404	-74	
Valeur brute au 31 décembre 2007	5 861	164	153	2 593	2 951

	Total	Titres non consolidés	Créances rattachées à des participations	Prêts	Autres immobilisations financières
Dépréciation au 31 décembre 2005	56		56	0	
Dotations	54			41	13
Reprises	-4		-4		
Dépréciation au 31 décembre 2006	106		52	41	13
Dotations					
Reprises	-41			-41	
Dépréciation au 31 décembre 2007	65		52	0	13

Sociétés	Fraction du capital détenu	Valeur des titres détenus en 2007		Valeur des titres détenus en 2006	
		Brut	Net	Brut	Net
Eurosalvia	17,00%	149	149	149	149
Divers autres titres		15	15	20	20
Actifs destinés à être cédés				-5	-5
Total		164	164	164	164

5.5. Participations dans les entreprises associées. — Le détail du poste « Participations dans les entreprises associées » au bilan se décompose ainsi :

	Sa Chirosep	Sa Color	Plantes Aromatiques du Diois	Florussine
Valeur au 31 décembre 2005	1 022	-14	68	23
Bénéfice				
Déficit	-910	-53	-3	
Valeur au 31 décembre 2006	111	-67	66	23
Bénéfice				
Déficit	-115			
Cession			-66	
Valeur au 31 décembre 2007	-4	-67		23

Compte tenu de l'arrêt programmé de l'activité de la société Chirosep, les comptes de cette filiale ont été arrêtés en valeur liquidative

	Sa Chirosep	Sa Color	Florussine
Total des actifs non courants		506	1
Total des actifs courants	3	893	125

Total de l'actif	3	1 398	126
Total des capitaux propres	-14	190	90
Total des passifs non courants		230	
Total des passifs courants	17	978	36
Total du passif	3	1 398	126
Chiffre d'affaires	7	4 152	449
Résultat net	-115	-214	

5.6. Stocks :

	Stocks au 31 décembre 2007			Stocks au 31 décembre 2006		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Matières premières	5 897	621	5 276	12 970	1 392	11 578
En-cours de biens				6 292	829	5 462
Produits finis	1 070	10	1 060	11 280	1 923	9 357
Marchandises	2 662	508	2 154	3 296	628	2 667
Actifs destinés à être cédés				-22 234	-2 770	-19 464
Total	9 629	1 139	8 490	11 603	2 003	9 600

5.7 Créances clients et autres débiteurs

	Situation au 31 décembre 2007			Situation au 31 décembre 2006		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Créances à moins d'un an	8 406		8 406	19 719		19 719
Créances à plus d'un an	1 075	1 075		1 783	1 780	3
Actifs destinés à être cédés				-13 231	-747	-12 484
Total	9 481	1 075	8 406	8 271	1 033	7 238

5.8. Autres actifs financiers courants :

	Situation au 31 décembre 2007			Situation au 31 décembre 2006		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Avances et acomptes versés	303		303	1 054		1 054
Créances sociales	31		31	74		74
Créances fiscales	914		914	3 861		3 861
Comptes courants débiteurs	1 870	92	1 778	2 193	14	2 179
Débiteurs divers	1 124		1 124	3 606		3 606
Charges constatées d'avance	137		137	433		433
Actifs destinés à être cédés				-4 606		-4 606
Total	4 379	92	4 287	6 615	14	6 602

5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Situation au 31/12/07	Situation au 31/12/06
Valeurs mobilières de placements	26 244	39
Comptes bancaires	4 494	4 986
Actifs destinés à être cédés		-2 040
Total	30 738	2 984

5.10. Provisions :

Libelles	Montant au 01/01/06	Correction d'erreur	Dotations	Reprises 2006		Montant au 31/12/06
				Utilisées	Non utilisées	
Provision pour licenciement	500		1 076	500		1 076
Provision pour litige avec le personnel	102		155	72		185
Provisions pour pensions	1 692		255	137		1 810
Provisions pour intérêts moratoires	227			227		
Provisions pour destruction de produits	250		296	250		296
Provisions pour produits défectueux	259		342	8	119	475
Provisions pour D.I.F.		94	97	12		179
Autres provisions	469		370	179	244	417
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-1 797	-68	-1 108	-101	-363	-2 509
Total	1 702	26	1 483	1 283		1 928

Libelles	Montant au 01/01/07	Dotations	Reprises 2007		Montant au 31/12/07
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour licenciement	1 050		1 050		
Provision pour litige avec le personnel	26	366	26		366
Provisions pour pensions	340	150	50		440
Provisions pour destruction de produits	296		296		
Provisions pour produits défectueux	33		33		
Provision pour contrôle fiscal		250			250
Provision liquidation Orgachim(1)		500			500
Provisions pour D.I.F.	53	26	4	12	62
Autres provisions	130	6	90	1	45
Total	1 928	1 298	1 549	13	1 663

(1) dont provision pour dépollution 400K€ et démolition 100K€

5.11. Avantages au personnel (avantages postérieurs à l'emploi) :

Montant reconnu au bilan au 1er janvier	31/12/2007	31/12/2006
Valeur actualisée de l'obligation au 1er janvier	425	539
Coût des services rendus au cours de l'exercice	43	53
Coût financier	19	21
Pertes (gains) actuarielles	24	-44
Autres (net transfert (entrées/sorties de périmètre)		-48
Prestations payées	-76	-97
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre	436	425
Valeur actualisée de l'obligation	436	425
Gains (pertes) actuariels non reconnus	9	38
Coût des services passés non reconnus	-4	-7
Passif net reconnu au bilan	440	456
Coût des services rendus au cours de l'exercice	43	53
Coût financier	19	21
Rendement attendu des actifs du régime	1	1

Pertes (gains) actuarielles reconnues	-2	-2
Effet des réductions / liquidations	-77	-117
Charge comptabilisée	-16	-43
	Hypothèses actuarielles	
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,50%	4,50%
Taux d'augmentation future des salaires au 31 décembre	3,00%	2,00%
Taux d'inflation à long terme	2,00%	2,00%
Passif net au 1er janvier	456	546
Charge comptabilisée	-16	-43
Passif net au 31 décembre	440	456

5.12. Impôts différés :

	2007				2006			
	à l'ouverture	résultats	autres mouvements	à la clôture	à l'ouverture	résultats	autres mouvements	à la clôture
Activités poursuivies :	526	-503	182	205	256	266	5	527
Impôts différés Actifs	827	-479		348	529	298		827
Impôts différés Passifs	-301	-24	182	-143	-273	-32	5	-301
Activités cédées :					-3 103	306	29	-2 768
Impôts différés Actifs					105	43	7	155
Impôts différés Passifs					-3 208	263	22	-2 923
Total	526	-503	182	205	-2 847	572	34	-2 241

5.13. Autres passifs financiers non courants :

	31/12/2007	31/12/2006
Passifs financiers à plus d'un an		
Emprunts bancaires	2 359	6 178
Emprunts en crédit bail		226
Emprunts et dettes financières diverses (1)	100	2 591
Autres passifs non courants (2)	4 877	7 199
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-7 191
Total	7 336	9 003

	31/12/2007	31/12/2006
(1) Emprunts et dettes financières diverses		
Participation des salaires	88	1 598
Billets de trésorerie		450
Emprunt Agence de l'eau Synthexim		526
Divers	12	17
	100	2 591

	31/12/2007	31/12/2006
(2) Autres Passifs non courants		
Plan de continuation Synthexim RJ		1 574
Plan de continuation Adrian RJ	1 459	2 049
Plan de continuation V.F.A. RJ	137	136
Plan de continuation Orgachim RJ	3 281	3 441

	4 877	7 199
--	-------	-------

Tous les passifs financiers non courant sont à plus d'un an et à moins de cinq ans

5.14. Autres passifs financiers courants :

	31/12/2007	31/12/2006
Passif financier à court terme		
Emprunts bancaires	91	15 486
Emprunts en crédit bail		516
Découverts bancaires	100	6 046
Emprunts et dettes financières diverses (1)	639	1 275
Autres passifs non courants (2)		508
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-15 540
Total	830	8 291

(2) Les autres passifs courants concernent le plan de continuation de la société SYNTHEXIM

Tous les passifs financiers courants sont à moins d'un an

	31/12/2007	31/12/2006
(1) Emprunts et dettes financières diverses		
Participation des salaires	17	993
Total ICNE	22	162
Emprunt Agence de l'eau Synthexim		118
Dettes sur achats titres de participation	600	
Divers		2
Total	639	1 275

5.15. Dettes fournisseurs et autres crédetes :

	31/12/2007	31/12/2006
Fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs d'exploitation	4 804	13 820
Fournisseurs d'immobilisation		771
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-9 039
Total	4 804	5 552

5.16. Dettes fiscales et sociales :

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales	1 492	5 713
Dettes fiscales	324	1 247
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-6 309
Total	1 816	650

5.17. Autres passifs financiers :

	31/12/2007	31/12/2006
Autres dettes		
Avances et Acomptes reçus	78	457
Comptes courants créditeurs	121	114

Dettes diverses (1)	1 496	8 273
Produits constatés d'avance		277
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-7 959
Total	1 695	1 162

	31/12/2007	31/12/2006
(1) Dettes diverses		
Factoring	782	6 855
Commissionnaires et mandataires	634	701
Créditeurs divers	27	563
Autres dettes diverses	53	154
Total	1 496	8 273

5.18. Instruments financiers :

5.18.1. Risque de crédit : Les 3 premiers clients des Activités poursuivies ont représenté par ordre décroissant de chiffre d'affaires en 2007 :

	Ca 2007	Ca 2006
Client 1	1 029	1 349
Client 2	917	1 033
Client 3	708	567

En 2007, le 1er client a donc représenté 3,2% du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (et 1,5% du chiffre d'affaires consolidé total 2007). Avec un délai moyen de règlement de 90 jours, l'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture sur ces 3 clients représenterait 663 K€ soit 2% du chiffre d'affaires des activités poursuivies.

Compte tenu de :

— La répartition géographique de ses ventes réalisées essentiellement en CEE

— L'implantation de ses principales filiales étrangères (Grande Bretagne et USA)

— La faible part des ventes réalisées par ses filiales ukrainienne, comorienne, moldave et chinoise (2,5% du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies)

Le groupe estime que ses activités ne sont pas exposées à l'instabilité politique ou économique de pays à risques.

L'antériorité de ces créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit (en K€) :

	2007
Non échues	6 927
Echues depuis 30 jours au plus	1 169
Echues depuis 30 jours au plus et moins de 45 jours	309
Echues depuis plus de 45 jours	1 077

La dotation aux provisions pour clients douteux sur l'année 2007 s'est élevée à 523 K€ soit 1,6% du chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2007. Globalement l'ensemble des dotations constituées au cours des dernières années s'élèvent à 1 075 K€ ce qui démontre la faible part du risque attaché à la clientèle du groupe.

5.18.2. Risque de liquidité : Les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés sont détaillées aux paragraphes 5.13 et 5.14.

6. – Notes sur le compte de résultat consolidé.

6.1. Charges de personnel :

	31/12/2007			31/12/2006		
	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total
Rémunération du personnel	6 914	6 396	13 310	7 615	11 622	19 237
Charges sociales	2 577	3 011	5 588	3 184	5 436	8 620
Participation des salariés		96	96		571	571
Total	9 490	9 504	18 994	10 799	17 629	28 428

6.2. Autres charges opérationnelles :

	31/12/2007			31/12/2006		
	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total
VNC éléments actifs cédées	-5 681	-1	-5 682	-1 196	-1	-1 197
Charges diverses	-474	-115	-589		-535	-535
Provisions diverses	-1 851	-61	-1 912	-160	-558	-718
Total	-8 006	-177	-8 183	-1 356	-1 094	-2 450

6.3. Autres produits opérationnels :

	31/12/2007			31/12/2006		
	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total
Produits divers	315	1 190	1 505	524	1 743	2 267
Produits cession d'immobilisations(1)	25 180	2	25 182	1 225	145	1 370
Reprise provisions diverses	4 316	534	4 850	156		156
Total	29 811	1 726	31 537	1 905	1 888	3 793

(1) Dont résultat de cession de la division chimie = 20 893 K€

6.4. Coût de l'endettement financier net :

	31/12/2007			31/12/2006		
	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total
Produits financiers	1 141	374	1 515	139	643	782
Gains de change	67	98	165	105	155	260
Reprises de provision financières	27	2	29	34		34
Produits nets s/ cessions Valeur mobilière de placement	545		545			
Autres produits financiers divers	502	274	776		488	488
Charges financières	-1 114	-505	-1 619	-1 675	-1 093	-2 768
Pertes de change	-297	-27	-324	-281	-41	-322
Dotations aux provisions financières	-1		-1	-51		-51
Charges financières sur crédit bail		-7	-7	-6	-17	-23
Intérêts et charges financiers	-816	-471	-1 287	-1 338	-1 034	-2 372
Coût de l'endettement financier net	26	-130	-104	-1 536	-450	-1 986

6.5. Charges d'impôt :

	31/12/2007			31/12/2006		
	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total	Activités poursuivies	Activités Cédées	Total
Impôts sur les bénéfices	-66	-550	-616	1 953	-2 301	-348
Impôts différés	-368	-135	-503	265	307	572
Total	-434	-685	-1 119	2 218	-1 994	224

	France	Étranger	Total
Résultat du consolidé	20 302	-259	20 043
Impôt sur les sociétés	549	67	616

Impôts différés	302	201	503
Neutralisation des sociétés mises en équivalence	115		115
Résultat consolidé avant impôt sur les sociétés	21 268	9	21 277
Retraitements propres à la consolidation n'ayant pas d'incidence sur la charge d'impôt de la société	-195		-195
Charges fiscales non déductibles	-194		-194
Résultat de la société VFA non intégré fiscalement			
Plus value s/ cessions titres non imposables	-18 464		-18 464
Résultat fiscal du groupe	2 415	9	2 424
Résultat imposable à 33,33%	2 415		
Charges d'impôt théorique	798	268	-1 066
Rappel contrôle fiscal	53		-53
Total théorique de l'impôt	851	268	1 119
Charges d'impôt réelles	851	268	1 118

6.6. Quote-part de résultat dans les entreprises associées :

Sociétés	Montant au 1/01/07	Résultat au 31/12/07			Montant au 31/12/07
		Bénéfice	Déficit	Autres mouvements	
Sa Chirosep	111		115		-4
Sa Color	-65				-65
Plantes Aromatiques du Diois	64			-64	0
Florussine	23				23
Total	134		115	-64	-45

6.7. Résultat net par action :

	2007	2006
Nombre d'actions	2 426 353	2 426 353
Nombre d'actions corrigé	2 426 353	2 426 353
Résultat net	20 131	-1 062
Résultat net par actions en €	8,30	-0,44
Résultat dilué par actions en €	8,30	-0,44

7. – Information sectorielle.

La ventilation par secteur d'activité (niveau primaire d'information sectorielle) est celle présentée au bilan et au compte de résultat :

- Activité poursuivie (Arômes & Parfums)
- Activité abandonnée (Chimie fine & colorants)

La ventilation des actifs et passifs du secteur chimie fine et colorants est mentionnée dans chaque note détaillant les postes du bilan en section 5 ci-avant. La ventilation des produits et charges du secteur chimie fine et colorants est présentée au compte de résultat. L'ensemble des produits sectoriels provient de transactions avec des clients externes.

La ventilation par secteur géographique (niveau secondaire d'information sectorielle) est la suivante :

7.1. Chiffre d'affaires :

CA	France	Autres	Total
Total 2007	29 115	38 213	67 329
Total 2006	46 464	64 395	110 860

7.2. Valeur comptable des actifs sectoriels :

	France	Autres	Total

Total 2007	25 884	43 031	68 915
Total 2006	45 976	63 719	109 695

7.3. Investissements sectoriels :

	France	Autres	Total
Total 2007	158	263	421
Total 2006	1 553	2 152	3 705

8. – Autres informations.

8.1. Effectifs moyens du Groupe :

	2007	2006
Cadres	49	97
Agents de maîtrise	35	145
Ouvriers- employés	79	243
Total	163	485

8.2 Transactions avec les parties liées :

8.2.1. Opération avec les principaux dirigeants : Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de cette entité. Les membres du conseil d'administration, du conseil de surveillance, du comité exécutif doivent donc notamment faire partie du périmètre des parties liées. L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants et qui ont été comptabilisés en charge au titre de l'exercice considéré, s'établit ainsi :

	2007	2006
Avantages à court terme	527	406
Cotisations patronales	232	175
Total	759	406

A la date du 31 décembre 2007, les administrateurs de la société détenaient directement ou indirectement 86,2 % des droits de vote de la société. Certains des principaux dirigeants ou de leurs parties liées détiennent des participations dans d'autres entités qui leur confèrent le contrôle ou une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle de ces entités. Plusieurs de ces entités ont réalisé des transactions avec le Groupe au cours de l'exercice. Les termes et les conditions de ces transactions n'ont pas été plus favorables que les conditions de marché (Achats et ventes de biens et services, location de locaux) ;

Ces entités et les transactions effectuées avec le Groupe sont :

- La SC CERCOLAS qui a facturé des loyers de bâtiments à Fontarôme pour un montant de 343 024 €
- La SARL YRIEL qui a vendu sa participation dans Adrian Essential Oils à ORGASYNTH SA à celui auquel elle l'avait acquise auprès d'Adrian Industries soit 810 K€
- La SAS EGNO détenue par la SARL YRIEL qui a effectué des ventes de matières premières aromatiques de synthèse à ADRIAN INDUSTRIES pour un montant de 28469 € HT soit 34048€ TTC

8.2. Les autres transactions avec les parties liées sont les suivantes :

8.2.1. Opérations avec les entreprises associées

- Achats/ventes de biens ou services
- Comptes courants

8.2.2. Opérations avec les filiales : Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- Contrat de licences
- Management fees
- Location de locaux
- Comptes courants
- Pool bancaire

8.3. Risques environnementaux. — Les sociétés du périmètre activité poursuivie n'ont pas fait l'objet d'une évaluation des risques environnementaux. En ce qui concerne la société Orgachim, dont les comptes ont été établis en valeur liquidative, le groupe a obtenu une évaluation des coûts de dépollution éventuels nécessaires compte tenu de la fermeture programmée du site et a passé une provision de 400 K€ et de 100 K€ pour la démolition.

8.4. Sortie de groupe (intégration fiscale). — Conformément à l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé le 7 juillet 2006, aucune indemnité n'est versée aux filiales sortantes sauf si la sortie du Groupe d'une ou des filiales est due à :

- leur éviction du périmètre d'intégration décidée arbitrairement par la société mère (modification spontanée du périmètre d'intégration) sans qu'une telle éviction ne soit la conséquence d'une cession par la société mère de sa participation dans le capital des filiales à un tiers ou de toute autre opération de restructuration (fusion, apport partiel d'actif, etc.) ou même d'une dissolution de la filiale en cause.

— La dénonciation par la société mère de l'option pour le régime des groupes intégrés.

8.5. Engagements hors bilan. — Le Groupe a accordé une garantie de passif à Axtyntis dans le cadre de la cession de ses divisions Chimie Fine et Colorants. Celle-ci s'appuie sur une garantie bancaire de 3 M€ à 1ère demande dégressive qui s'éteindra au 31 décembre 2009.

B. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Orgasynth S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 aux états financiers « Base de préparation des états financiers » mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Hérouville Saint clair et Tourrettes Sur Loup, le 15 avril 2008.

Les commissaires aux comptes :

Kpmg audit
Département de KPMG S.A. :

Yves Gouhir ;
Associé ;

S.A.R.L. Mission Audit :

Olivier Trollux;

Associé.

C. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 décembre 2007.

(En euros.)

Actif	Exercice au 31/12/2007			Exercice au 31/12/2006
	Brut	Amort. Provision	Net	Net
Actif immobilisé				
Logiciels	46 951	40 275	6 676	0
Immobilisations corporelles				
Constructions	93 985	93 985		51 656
Matériel de bureau et informatique-Inst. Tech.	76 281	63 573	12 708	31 790
Immobilisations en cours	103 568		103 568	101 520

Immobilisations financières				
Titres de participation	30 346 425	17 602 955	12 743 470	34 776 574
Créances sur participation	574 452		574 452	600 886
Actions propres	2 557 000	233 963	2 323 036	1 847 369
Autres immobilisations financières	2 648 479	272 000	2 376 479	185 973
Total I	36 447 141	18 306 751	18 140 390	37 595 769
Actif circulant				
Avances et acomptes s/commandes				215
Autres créances				
Clients et comptes rattachés	3 328 986	2 514 130	814 856	6 553 158
Autres créances	11 435 856	4 914 152	6 521 704	6 762 637
Valeurs mobilières de placement	26 244 501		26 244 501	39 165
Disponibilités	283 669		283 669	68 195
Charges constatées d'avance	30 962		30 962	24 670
Total II	41 323 975	7 428 282	33 895 693	13 448 041
Ecart de conversion actif				
Total III				
Total général (I + II + III)	77 771 114	25 735 033	52 036 082	51 043 810

Passif	Exercice	Exercice
	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres :		
Capital	4 852 706	4 852 706
Primes de fusion et d'apport	8 166 032	8 166 032
Reserve légale	485 271	485 271
Autres réserves	13 792 033	13 792 033
Report à nouveau	-5 289 325	
Résultat de l'exercice	27 553 430	-5 289 325
Total I	49 560 147	22 006 717
Provisions pour risques		3 566 329
Total II		3 566 329
Dettes :		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 495 958
Emprunts et dettes financières diverses	600 000	77 550
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 818	1 799 248
Dettes fiscales et sociales	906 117	1 973 444
Autres dettes		8 124 564
Total III	2 475 936	25 470 765
Ecart de conversion passif		
Total iv		
Total général (I + II + III+IV)	52 036 082	51 043 810

II. — Compte de résultat.

(En euros.)

	Exercice AU 31/12/07	Exercice AU 31/12/06
Produits d'exploitation		
Prestations de service	2 600 162	4 517 310
Production vendue		
Chiffre d'affaires net	2 600 162	4 517 310
Subvention d'exploitation		18 056
Autres produits	277 525	614 802
Transfert de charges d'exploitation		
Reprise de provisions sur actif circulant	741 255	226 711
Total I	3 618 942	5 376 879
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	2 931 669	2 945 322
Impôts, taxes et versements assimilés	85 945	129 323
Salaires et traitements	1 359 548	1 324 728
Charges sociales	352 005	568 323
Dotation aux amortissements et provisions :		
Dotation aux amortissements	79 876	29 325
Dotation aux provisions		3 255 385
Autres charges	7 815	402 206
Total II	4 816 858	8 654 612
I. Résultat d'exploitation (I-II)	-1 197 916	-3 277 732
Bénéfice attribué ou perte transférée III	24 291	10 403
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
Produits financiers de participation	24 256	2 000 000
Produits autres valeurs mob. Et créances actif immob.		48 505
Intérêts et produits assimilés	51	
Produits nets sur cessions de VMP	544 847	
Différences positives de change	33 535	3 012
Reprise de provisions et transfert de charges financières	4 390 002	10 120 918
Total V	4 992 691	12 172 435
Charges financières		
Dotations aux provisions pertes et charges		
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants	6 647 622	5 703 062
Intérêts et charges assimilées	613 525	845 974
Différences négatives de change	164	228
Total VI	7 261 311	6 549 264
2. Résultat financier (V-VI)	-2 268 620	5 623 171
3. Résultat courant av impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-3 442 245	2 355 841
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	58 347 337	
Reprise sur provisions		
Total VII	58 347 337	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	714	2 609
Sur opérations en capital	27 354 404	9 635 000

Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Total VIII	27 355 118	9 637 609
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 992 219	-9 637 609
Participation des salaires aux fruits de l'expansion (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 456	-1 992 442
Total produits (I+III+V+VII)	66 983 262	17 559 718
Total charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	39 429 832	22 849 043
Bénéfice	27 553 430	-5 289 325

III. — Annexe aux comptes sociaux.

1. — Principe comptable, méthode d'évaluation et faits caractéristiques.

1.1. Principes comptables et méthodes d'évaluation. — Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

— Continuité de l'exploitation

— Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

— Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

— Participations, autres titres immobilisés : La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus values latentes potentielles.

— Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

— Actions propres : Le montant brut correspond à la valeur d'achat. Le cours de l'action retenu pour déterminer la provision est le cours moyen du mois de décembre.

— Valeurs mobilières de placement : Au 31 décembre 2007, les valeurs mobilières de placement sont des certificats de dépôt négociables et sont valorisées à leur cours d'acquisition.

1.2. Evénements principaux de l'exercice :

Janvier 2007 : Rupture des négociations avec le groupe Alpha le 30 janvier 2007 concernant la vente des divisions Chimie Fine et Colorants

Mars 2007 : Signature d'un nouvel accord entre Orgasynth et ses banques. Ce nouvel accord signé le 14 mars 2007 engageait le groupe à céder ses divisions Chimie Fine et Colorants avant le 30 septembre 2007. En contre partie, les partenaires bancaires acceptaient de :

– reporter la date d'exigibilité du prêt relais de 13 M€

– maintenir en l'état les lignes de crédit court terme consenties à chacune des filiales du Groupe ORGASYNTH.

Mai 2007 : Reprise de la cotation du titre le 4 mai 2007, celle-ci ayant été suspendue depuis le 27 juillet 2005.

Avril 2007 : Mise en liquidation judiciaire de la société Orgachim (Oissel) à l'issue de la période d'observation de la société mise en redressement judiciaire en août 2005.

La mise en liquidation judiciaire le 24 avril 2007 par décision du Tribunal de Commerce de Rouen, a été assortie d'une période de poursuite d'activité de deux fois 2 mois, mise à profit pour mener à son terme un contrat de stockage à façon, continuer les opérations de dépollution et terminer la procédure de licenciement.

Juillet 2007 : Finalisation de l'opération de cession des divisions Chimie Fine et Colorants.

Orgasynth a signé le 13 juillet 2007, le transfert de propriété, à Argos Soditic, des sociétés de Chimie Fine et Colorants après la levée des conditions suspensives prévues au contrat conclu le 14 juin.

Le périmètre de cession englobe les sociétés Orgapharm, Orgasynth Industries, All'Chem, Synthexim, Steiner et Steiner Finances soit 339 salariés au total. Aux côtés d'Argos Soditic, groupe de capital-investissement européen indépendant, participent à l'acquisition, David Simonnet, Directeur Général du Groupe Orgasynth, en charge des divisions chimie fine et colorants et Pierre Beaugrand, Directeur Général Industriel.

Décembre 2007 : Regroupement des activités matières premières et Arômes.

Dans le but de pérenniser et développer le pôle Matières premières et Arômes, de proposer à ses clients une offre globale et cohérente, fondée sur la créativité et l'innovation, le Groupe Orgasynth a décidé de réunir sous une seule entité ses filiales ADRIAN INDUSTRIES et FONTAROME, constituant le pool arômes et huiles essentielles du groupe. Cette opération a consisté en :

– une reconstitution des capitaux propres des 2 filiales grâce à une augmentation de capital d'Adrian Industries pour 2 000 K€,

– suivie d'une cession pour un euro de la société FONTAROME à la société ADRIAN Industries compte tenu de capitaux propres proches de zéro, en vue de la réalisation d'une TUP début 2008 par Adrian Industries sur Fontarôme (transmission universelle du patrimoine de la société Fontarôme au profit de la société Adrian Industries du fait de la détention de 100 % du capital social) à l'issue du délai d'opposition des créanciers de Fontarôme, et l'adoption par Adrian industries d'une nouvelle dénomination Orgarôme.

Décembre 2007 : Rachat d'Adrian Essentiels Oils

En juillet 2006, la société Adrian Industries avait cédé à la SC Yriel, 51% de sa participation dans le capital de la société Adrian Essentiels Oils (AEO).

Cet apport de liquidité destiné à soutenir Adrian Industries dans la mise en place de son plan de continuation ne reposant pas sur des raisons économiques, Orgasynth SA a racheté, en décembre 2007, à la société YRIEL 51% du capital de la société AEO moyennant le prix total de 810 K€ (prix identique au prix de vente à Yriel)

Afin de détenir l'intégralité des parts de la société, Orgasynth a également racheté à la société ADRIAN INDUSTRIES 49% du capital de la société moyennant le prix de 778 K€.

Décembre 2007 : Rachat d'ADRIAN AMERICA Inc

Orgasynth a racheté, en décembre 2007, à Adrian Industries la totalité des actions de la société ADRIAN AMERICA Inc, pour un euro.

Décembre 2007 : Signature d'une nouvelle convention de trésorerie

Le GIE Orgasynth Finances a été liquidé en décembre 2007.

Le groupe Orgasynth assurera désormais le suivi de la Trésorerie des filiales et la gestion de leurs excédents dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie.

Décembre 2007 : Cession de la société PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS

Le groupe Orgasynth a cédé, en décembre 2007, les 35% qu'il détenait par Adrian Industries dans la SA PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS, société de production, transformation et commercialisation d'épices, de plantes à parfum aromatiques et médicinales biologiques au prix de 968 K€.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture :

31 janvier 2008 : Réalisation de la transmission universelle de patrimoine au 31 janvier 2008 à l'issue du délai d'opposition des créanciers de Fontarôme au profit d'Adrian Industries qui a pris le nom d'Orgarôme.

2. – Détail des postes du bilan.

2.1. Mouvements de l'exercice des immobilisations :

(En milliers d'euros)	Valeur brute Au 01/01/2007	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	38	15	6	47
Immobilisations corporelles :				
Agencements des constructions	94	18	18	94
Installations techniques matériel	4			4
Matériel de transport	22			22
Matériel de bureau et informatique	56	2	7	51
Immobilisations en cours	102	39	37	104
Immobilisations financières :				
Titres de participations (1)	50 943	6 738	27 335	30 346
Créances rattachées à des participations	601	23	50	574
Prêts		655	62	593
Crédit vendeur		2 000		2 000
Actions propres	2 557			2 557
Autres immobilisations financières	56			56
Total	54 472	9 490	27 515	36 447

(1) Mouvements des titres de participation :

Société	Au 01/01/2007	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/2007
Chiralsep	1 218			1 218
Adrian industries	1 040	4 700		5 740
Vf aromatiques	68			68
Orgachim	12 609			12 609
Fontarome	40	450	490	
Fontarôme suisse	35			35
Pcma	696		696	
SCI Lauremont	700			700
Tropikal	10			10
Framaroma	436			436
SCI Color immobilisations	2			2

Eastaroma	253			253
Orgapharm	40		40	
Floressence	7 604			7 604
Orgasynth industries	1 757		1 757	
All chem	1 975		1 975	
Steiner finances	18 488		18 488	
Synthexim	3 883		3 883	
Adrian Eol		1 588		1 588
Sa Color	75			75
Divers autres	14		6	8
	50 943	6 738	27 335	30 346

2.2. Mouvement de l'exercice des amortissements et provisions :

(En milliers d'euros)	Cumulés Au 01/01/2007	Augmentation	Diminution	Cumulés au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	38	8	5	41
Immobilisations corporelles :				
Agencements des constructions	42	52		94
Installations techniques matériel	4			4
Matériel de transport	10	7		17
Matériel de bureau et informatique	35	13	7	42
Immobilisations financières :				
Titres de participation (1)	16 167	1 784	348	17 603
Créances rattachées à des participations		272		272
Actions propres	710		476	234
Total	17 006	2 137	836	18 307

(1) Détail des provisions des titres de participation :

Société	Au 01/01/2007	Dotations	Reprise	Total au 31/12/2007
Chiralsep	1 218			1 218
Adrian industries	1 040			1 040
Vf aromatiques	68			68
Orgachim	12 609			12 609
Fontarome	40		40	
Fontarôme suisse	35			35
Floressence		1 600		1 600
Pcma	308		308	
SCI Lauremont	449			449
Tropikal	10			10
Eastaroma		138		138
Framaroma	390	46		436
	16 167	1 784	348	17 603

2.3. Liste des filiales et participations :

2.3.1. Liste des filiales et participations françaises (en milliers d'euros) :

renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Informations financières	Valeurs des titres de participation	C.A. Ht
--	--------------------------	-------------------------------------	---------

Sociétés	Siege social	capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (En %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos)	Brute	Nette	
Orgachim S.A.S.	3, rue Octave Fauquet BP 7 76350 Oissel	3 313	-8 951	100	-1 172	12 609		963
SCI Color immobilier	La Pommerie 76480 Ambourville	3	133	50,98		2	2	90
Adrian Industries SAS	Zone Industrielle du Vert Galant 66, avenue du Château 95310 Saint Ouen l'Aumone	2 035	2 356	100	1 617	5 740	4 700	5 360
VF Aromatiques SA	ZA La Festre Sud 06780 St Cezaire Siagne	446	-883	85,84		68		
SA Color	38 Ancienne route de Duclair 76380 Canteleu	156	-180	24,98		75	75	
Chirosep S.A.	11 Rue de la boissiere 76170 La Frenaye	1 274	-1 288	34,07		1 218		7
Floressence S.A.S.	ZA La Festre Sud 06780 St Cezaire Siagne	840	4 511	100	419	7 604	6 004	13 008
SCI du Lauremont	ZA La Festre Sud 06780 St Cezaire Siagne	2	164	100	53	700	251	56

2.3.2. Liste des filiales et participations étrangères (en milliers d'euros) :

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation		Informations financières				Valeur des titres de participation		C.A. HT
Sociétés	Siege social	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos)	Brute	Nette	
Fontarome S.A.	c/o Mauprochim S.A. 14 Chemin du Pré Fleuri 1228 Plan Les Ouates Suisse	64	-37			35		
Eastaroma S.A.R.L.	20 rue Zavodskaya 67840 Village Molodejnyé District d'Ovidiopol Région d'Odessa Ukraine	453	-273	64,93	-253	252	114	308
Tropikal	Bambao Anjouan (Comores)	152	-153	100	16	10		2 637
ICS Framaroma SRL	Str D Schinoasei 41 MD 2019 Mum Chisinau Moldavie	163	-72	51		436		
Sanex	Madagascar					10		
Adrian America Inc	1443 Pinewood Street Rahway NJ 07065 U.S.A.	871	-1 551	100	-404			1 662
Adrian Essential Oils	n° 1 Essence House Grabtree Road Thorpe Industrial Park	769	738	100	107	1 588	1 588	5 342

2.4. Actif circulant classé par échéance :

(En milliers d'euros)	Montant Brut	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	574	115	459
Prêts	2 593	100	2 493
Autres immobilisations financières	2 613		2 613
Autres créances :			
Clients et comptes rattachés	3 329	821	2 508
Comptes courants des associés	10 181	5 560	4 621
Autres créances	1 255	1 255	

Charges constatées d'avance	31	31	
Total	20 576	7 882	12 695

2.5. Créances sur filiales et participations :

(En milliers d'euros)	Montant brut
Créances rattachées à des participations	522
Clients et comptes rattachés	3 079
Comptes courants des associés (1) (2)	8 488
Total	12 089

(1) Comptes Courants :

Compte courant Eastaroma	80 K€
Compte courant VF Aromatiques	3 K€
Compte courant Adrian USA	1 074 K€
Compte courant Tropikal	450 K€
Compte courant Framaroma	60 K€
Compte courant Adrian – Beten	4 K€
Compte courant Floressence	182 K€
Compte courant Adrian	739 K€
Compte courant Orgachim	4 298 K€
Compte courant Fontarôme	1 598 K€

(2) Provisions sur Comptes Courants :

Société	Au 01/012007	Dotation	Reprise	Total au 31/12/2007
Orgachim		3 724		3 724
Tropikal		450		450
Framaroma		60		60
Adrian USA	323	357		680
	323	4 591		4 914

2.6. Capital. — Le capital est composé de 2 426 353 actions d'un nominal de 2 €, souscrites en totalité, soit 4 852 706 €.
Toutes les actions sont libérées entièrement.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Situation nette au 1er janvier	22 007	27 296
Dividendes distribués		
Résultat de l'exercice	27 553	-5 289
Situation nette au 31 décembre	49 560	22 007

2.7. Provisions pour risques et charges :

(En milliers d'euros)	Montant au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2007
Provision sur engagement caution Orgachim S.A.S.	3 566		3 566	
Total	3 566		3 566	

2.8. Dettes sur filiales et participations. — Néant.

2.9. Etat des dettes classées par échéance :

(En milliers d'euros)	Montant Brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et à moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts et dettes financières diverses	600	600		
Autres dettes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	970	970		
Dettes fiscales et sociales	906	906		
Total	2 476	2 476		

2.10. Charges à payer :

(En milliers d'euros)	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs : factures non parvenues	182
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sociales	88
Dettes fiscales	13
Total	282

2.11. Autres informations :

(En euros)	Nbre actions	Cours moyen	Valeur brute	Provision
		en €	en K€	en K€
Actions propres au 1er janvier 2007	192 635	13.27	2 557	710
Reprise de provisions au 31 décembre 2007				-476
Total au 31 décembre 2007	192 635	12.06	2 557	234

Au 31 décembre, les 192 635 actions détenues par la société en autocontrôle représentent 8% du capital social.

Compte tenu de l'absence d'affectation explicite du plan global d'achat d'actions Orgasynth, les actions propres ont été reclassées en « titres immobilisés » dans les comptes sociaux Orgasynth S.A au 31 décembre 2002, et déduits des capitaux propres pour leur valeur brute dans les comptes consolidés. Le cours de l'action retenu pour déterminer la provision est le cours moyen du mois de décembre.

2.12. Engagement pris en matière de retraite (hors bilan) :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Provision en début de période	114	143
Transfert de personnel		-48
Charge de l'exercice	9	18
Total provision au 31/12/2007	123	113

3. – Détail des postes du compte de résultat.

3.1. Nature du chiffre d'affaires : 2 600 K€ :

— 1 878 K€ : Prestation en fonction du chiffre d'affaires des filiales, de la Direction Générale, Direction de Production, Direction Commerciale et

Direction de la Recherche.

— 194 K€ : Sous location de bureaux à Orgapharm

— 528 K€ : Prestations du service Ressources Humaines et Paie, du service informatique et du service comptable

3.2. Détail des charges et produits financiers :

Produits financiers :	4 992 K€
-----------------------	----------

Autres intérêts et produits assimilés	24 K€
Produits nets sur cessions VMP	545 K€
Différences positives de change	33 K€
Reprise sur provisions sur titres	348 K€
Reprise sur provisions sur actions	476 K€
Reprise provisions situation nette	3 566 K€
Charges financières :	7 261 K€
Intérêts et charges assimilées	614 K€
Provisions sur comptes courants	4 591 K€
Provisions sur titres de participation	1 784 K€
Provisions sur créances sur participations	272 K€

3.3. Détail des charges et produits exceptionnels

— Charges exceptionnelles : 27 355 K€

Concerne des valeurs comptables des titres.

— Produits exceptionnelles : 58 347 K€

Concerne des produits de cessions d'immobilisations incorporelles pour 13 K€ et des produits de cessions immobilisations titres pour 58 334 K€

3.4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt. — Non significatif.

3.5. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat courant	-3 442		-3 442
Résultat exceptionnel	30 992	3	30 995
Total	27 550	3	27 554

4. – Autres informations.

4.1. Rémunération des dirigeants

— Organe d'administration : la société n'a pas procédé au titre de l'exercice 2007 à la distribution de jetons de présence.

— Organe de direction : le total des rémunérations brutes versées aux membres de la direction générale s'élève à 369.340 € dont 9.303 € d'avantages en nature.

4.2. Effectifs :

— Effectif au 31 décembre 2006 : 10 personnes dont 8 cadres et 2 agents de maîtrise.

— Effectif au 31 décembre 2007 : 11 personnes dont 8 cadres et 3 agents de maîtrise.

4.3. Régime d'intégration fiscale :

(En milliers d'euros sociétés)	Imprimé ER	Résultat fiscal des Filiales	Impôt des Filiales
Orgasynth SA	100	100	
Orgachim SAS	-3 606	-3 606	
Adrian industries sas	485	485	
Fontarôme SAS	86	86	
Floessence SAS	260	260	3
Résultat du Groupe	-2 675	-2 675	3
IS à 33,33%			
Impôt dû			
Profit d'intégration net de la mère	3		

Le groupe Orgasynth est fiscalement intégré. Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société Mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Lorsque les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt. En cas de sortie du Groupe, conformément à l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé le 7 juillet 2006, aucune indemnité n'est versée aux filiales sortantes sauf si la sortie du Groupe d'une ou des filiales est due à :

— leur éviction du périmètre d'intégration décidée arbitrairement par la société mère (modification spontanée du périmètre d'intégration) sans qu'une telle éviction ne soit la conséquence d'une cession par la société mère de sa participation dans le capital des filiales à un tiers ou de toute autre opération de restructuration (fusion, apport partiel d'actif, etc.,...) ou même d'une dissolution de la filiale en cause.

— La dénonciation par la société mère de l'option pour le régime des groupes intégrés.

4.4. Engagements hors bilan. — Le Groupe a accordé une garantie de passif à Axyntis dans le cadre de la cession de ses divisions Chimie Fine et Colorants. Celle-ci s'appuie sur une garantie bancaire de 3 M€ à 1ère demande dégressive qui s'éteindra au 31 décembre 2009.

D. — Projet d'affectation du résultat.

Le conseil décide de proposer à l'assemblée d'affecter le bénéfice s'élevant à 27 553 430 euros, ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice	27 553 430 €
Amortissement des pertes antérieures inscrites en report à nouveau	5 289 325 €
Bénéfice distribuable	22 264 105 €
Distribution d'un dividende de	873 487 €
Affectation du solde au compte Autres réserves	21 390 618 €
Soit un dividende revenant à chaque action de à 0,36 euro.	

E. — Rapport général des commissaires aux comptes.

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

— Le contrôle des comptes annuels de la société Orgasynth S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— La justification de nos appréciations ;

— Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

— La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

— La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Hérouville Saint Clair et Tourrettes Sur Loup, le 15 avril 2008

Les commissaires aux comptes :

Kpmg audit
Département de KPMG S.A. :

Yves Gouhir ;
Associé ;

S.A.R.L. Mission Audit :

Olivier Trollux ;
Associé.

0804451